



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Demande de prix pour

les caméras web pour l'agence du revenu de canada

N° de l'invitation	2BH073001/B	Date	Le 4 février 2021
N° de modification	003		
N° du fichier GCDOcs	85740719	N° de référence du SEAOG	PW-20-00942788
N° de référence du client	Voir l'annexe B	N° de la demande	ITPRO 53975

Bureau de distribution	Services Partagés Canada 180 Kent Street, 13 ^{ème} étage Ottawa, Ontario K1P 0B5	
Autorité contractante (L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante.)	Nom	Mark Milloy
	N° de téléphone	613-462-9417
	Courriel	Mark.milloy@canada.ca
	Adresse postale	180 Kent Street, 13 th Floor Ottawa, Ontario K1P 0B5
Date et heure de clôture	Le 5 février 2021 à 16h00 (appelée dans la présente demande de soumissions « clôture de la demande de soumissions »)	
Fuseau horaire	Heure Normale de l'Est (HNE)	
Destination – des biens ou services	Voir l'annexe B	
Facturation	à insérer lors de l'attribution du contrat	
Adresse de courriel pour la présentation d'une soumission avant les dates de clôture provisoire et définitive	Mark.milloy@canada.ca;	
Nom et signature du vendeur		
Nom, titre de la personne autorisé		



DEMANDE DE PRIX MODIFICATION NO. 003

La Présente modification No. 003 vise à répondre aux questions relatives au garantie.

Question 6

En ce qui concerne la garantie de remplacement avancée et l'obligation contractuelle de livrer une webcam de remplacement dans les 48 heures, seriez-vous en mesure d'ajouter une nouvelle ligne à la grille tarifaire, essentiellement pour ajouter un lot supplémentaire de 50-100 caméras Web à ce contrat, et permettre au revendeur d'acheter et de stocker ces webcams, dans le but spécifique de remplir l'ARW en temps opportun?

Une autre suggestion serait d'ajouter une clause, spécifiquement à cet effet, qui nous permettrait de négocier le rachat de ces webcams, aux frais de l'ARC, à la fin du contrat. Nous avons vu des clauses similaires incluses dans les appels d'offres publics, ces derniers mois, ce qui, à notre avis, serait équitable pour les deux parties.

Réponse 6

La Couronne n'acceptera pas les changements recommandés. Si un soumissionnaire a besoin de garder un inventaire pour satisfaire et remplir l'exigence de la garantie de remplacement avancé, il doit en tenir compte dans son prix.

Modification 6

Sur la page 1, à « Date et heure de clôture »,

Supprimer : Le 5 février 2021 à 14h00

Remplacer avec : Le 5 février 2021 à 16h00

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.